

Envoyé en préfecture le 22/08/2024

Reçu en préfecture le 22/08/2024

Publié le 24/08/2024

ID : 074-217400704-20240820-D2024_68-D



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2024 - 68

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Conseillers votants :	19
Dont deux pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 13 août 2024

**OBJET : CRÉATION ET
SUPPRESSION DE POSTES SUITE
A RECRUTEMENT**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le trente août, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,

**PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
de PROYART A. BAARSCH C. MORAND F.
ZANNI F. ARNOUX. R. FICHARD B.
STUBERT B. CHANTELOT C.
DENERVAUD M. RACINE FREIXENET M.
CHEVRON F. DIANA C. QUERNEC GARIN
C. CHAMPEAU S.**

**EXCUSÉS : PLEYNET J.P. « pouvoir à
BAARSCH C. » BILLARD G. CORNU C.
MATTERA A. GEROUDET A.
CHANTELOT L. « pouvoir à CHANTELOT
Ch »**

Est élue secrétaire de la séance : STUBERT B.

Madame le maire rappelle au conseil municipal sa délibération n° 2024 – 38 en date du 09 avril décidant la création d'un poste d'ATSEM à compter du 1^{er} septembre 2024.

En l'absence de candidat titulaire du concours d'agent spécialisé des écoles maternelle, Madame le maire propose au conseil municipal la suppression de poste à décider en vue de la création d'un nouveau poste déterminé par le motif ci-dessus :

Ancien poste	Date de suppression	Nouveau poste	Date de création	Motif
FILIERE ANIMATION				
ATSEM	01/09/2024	Adjoint d'animation	01/09/2024	Recrutement

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique territoriale,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE un avis favorable à la suppression et création de postes ci-dessus proposées ;

Envoyé en préfecture le 22/08/2024

Reçu en préfecture le 22/08/2024

Publié le 24/08/2024

ID : 074-217400704-20240820-D2024_68



MODIFIE le tableau des emplois à compter du 1^{er} septembre 2024 ;

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Brigitte STUBERT

Le maire
Pascale MORIAUD

